

Arrêté N° 2019-253

La Présidente de l'Université Lyon 2,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2, L613-3, L613-4, R613-32 et suivants relatifs à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur ;

Arrête :

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au « Master2 Métiers de l'Intervention en Formation d'Adultes », est constitué conformément au tableau joint au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 2 décembre 2019

Pour La Présidente,
La Vice-présidente chargée de la
formation et de la vie étudiante



Valérie Haas

Valérie HAAS

COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

ANNEE 2018 - 2019

Intitulé exact du diplôme :

Master2 Métiers de l'Intervention en Formation d'Adultes

	Nom, prénom	Qualité :
Président du jury	BOUCHETAL Thierry	MCF
Enseignant-chercheur Titulaire	CROCE-SPINELLI Hélène	MCF
Enseignant-chercheur Titulaire	GUIGNARD Marc	MCF
Professionnel Titulaire	JORGE Suzanne	Chargé relations entreprise BTP CFA Rhône Philibert de l'Orme
Professionnel Titulaire	MERTZWEILLER Luc	Directeur R&D eRHgo
Professionnel Suppléant	ROZEL André	Responsable Formation HCL

A circular stamp from the University of Lyon 2 (Académie de Lyon) is overlaid with a handwritten signature in black ink. The signature appears to be 'C. J. Lag'. The stamp contains the text 'UNIVERSITÉ DE LYON - ACADEMIE DE LYON' and 'LYON 2'.